



8

PLATEAU DE L'AGNELLIÈRE

Au départ du Boréon, parking supérieur (1 670 m)



Point culminant de la crête partage des eaux Madone de Fenestre-Boréon, la cime de l'Agnellière (2 700 m) offre un panorama prestigieux sur ces hauts vallons et sur la chaîne frontière du Mercantour avec au premier plan la majestueuse cime du Gêlas (3 143 m). Le plateau sommital de l'Agnellière propose un terrain alpin propice à l'écart du GR®GTM, où il n'est pas rare de rencontrer en début de saison estivale, des femelles chamois suitées. Côté Boréon, l'agréable ascension par le lac de Trécolpas (2 150 m), niché à l'aplomb du Pas des Ladres (2 448 m), contraste fortement avec la progression sur l'itinéraire aérien de la crête, qui départage côté ouest les Caïres de Cougourde et des Gaisses, et côté est, le point culminant du Parc national du Mercantour, le Gêlas, sommet bifide mythique, apprécié des alpinistes, des skieurs et des randonneurs émérites. L'ascension jusqu'au plateau aérien situé à l'aplomb du sommet, offrira aux randonneurs sportifs, un panorama exceptionnel dans le lointain jusqu'à la mer !

Itinéraire

Du parking supérieur du Boréon (1 670 m - balise 420), prendre le sentier (GR®GTM) qui remonte en rive droite du Boréon. Laisser peu après sur la droite le sentier de la Mairis (b.421), puis après l'entrée dans le Parc national du Mercantour (b.422), continuer vers le chalet Vidron et le pont de Peïrastrèche (1 838 m - b.423). Continuer sur le tracé du GR®GTM qui s'élève jusqu'aux balises 424 et 425; prendre ensuite à droite pour traverser la passerelle et suivre le sentier qui monte régulièrement sous les mélèzes. Récupérer GR® à la balise 427 pour atteindre le lac de Trécolpas et monter l'enfilade de courts lacets pour sortir au Pas des Ladres (2 448 m - b.428). Descendre légèrement sur 50 m sur le versant opposé (est) avant de bifurquer à droite et entamer la montée par un bon sentier mais très aérien qui conduit dans un paysage minéral, au plateau sommital de



« la plage de l'Agnellière ».
Le retour s'effectue par le même itinéraire.

Caractéristiques de la randonnée

Dénivelée : +1 034 mètres / -1 034 mètres
Durée : 6 heures AR
Distance : 14 km
Difficulté : Sportive
Période conseillée : Juin à Novembre
Réglementation : Parc national du Mercantour





INFORMATIONS & AVERTISSEMENTS

Signalétique, cartographie et balisage

Présente aux départs des itinéraires, aux bifurcations et aux cols, la signalétique départementale en bois gravé, facilement



reconnaissable, équipé l'ensemble des itinéraires pédestres inscrits au PDIPR. Chaque poteau porte un numéro de référence que l'on pourra aisément retrouver sur la carte IGN TOP 25 du secteur, complément indispensable du descriptif de chaque itinéraire, qui permet une orientation de terrain précise, l'analyse des principaux paramètres du circuit (pente, dénivelée, abris...) et en cas de

problème, de trouver le chemin ou la route à emprunter pour gagner le village le plus proche.

Les rectangles de peinture jaune (chemin de petite randonnée) ou blanche et rouge (chemin de grande randonnée) balisent les itinéraires entre les poteaux indicateurs.



Pastoralisme

Pour protéger leurs troupeaux contre les attaques de prédateurs, les éleveurs et bergers sont amenés à utiliser des chiens de protection pour dissuader tout intrus de s'approcher du troupeau.

Vous pouvez être amené à rencontrer un ou plusieurs chiens de protection : contournez largement le troupeau, évitez de le traverser, face au chien arrêtez-vous, restez calme, ne le menacez pas, ne le caressez pas, et si vous avez votre chien de compagnie, ne le prenez jamais dans les bras.

Dans tous les cas, quand vous voyez un troupeau, gardez vos distances !



Parc national du Mercantour

En zone cœur du Parc national du Mercantour, une signalétique directionnelle sur panneaux jaunes remplace le fléchage en bois gravé. Prenez soin de vous renseigner sur la réglementation spécifique appliquée dans cet espace protégé.

Consignes de sécurité

Les randonnées qui vous sont proposées se déroulent dans un milieu naturel de montagne soumis aux aléas climatiques. Chaque usager évolue dans cet environnement en fonction de ses capacités, sous sa propre responsabilité, en connaissance des risques encourus liés au milieu ou à l'activité et doit prendre les précautions nécessaires pour une pratique en toute sécurité. Les descriptifs donnés à titre d'information et ne dispensent pas de faire preuve de vigilance et de bon sens et d'adapter votre comportement aux circonstances effectivement rencontrées sur le terrain.

Encadrement : n'hésitez pas à faire appel à un professionnel qui saura vous guider, vous former et vous faire découvrir les joies de la rando en toute sécurité. Accédez aux coordonnées des professionnels de l'activité en vous adressant à la mairie ou à l'Office de Tourisme le plus proche.

Recommandations de pratique : un équipement adapté au parcours, des conditions météorologiques vérifiées avant le départ, constituent des facteurs importants de confort et de sécurité.

Pour alerter les secours, composez le 112.

Attention ! En fonction de la couverture GSM, le recours au téléphone portable ne peut être systématique.